

## PROCOLE POUR LES EXAMENS ÉCRITS PRESENTIELS D'AOUT 2021

### Information à destination des étudiant·e·s

Les examens d'août 2021 se dérouleront majoritairement en respectant les modalités de la première session : ce qui était en présentiel reste en présentiel, ce qui était en distanciel reste en distanciel. Les demandes d'exceptions seront soumises aux Facultés et validées par la Vice-Rectrice à l'Enseignement et la/le Doyen.ne.

Le tableau ci-dessous résume les points essentiels de l'organisation des **examens écrits présentiels**, destinés à assurer la sécurité de tous. Rappelons que vous trouverez toutes les informations relatives à la situation COVID-19 sur le site : <https://www.ulb.be/fr/covid-19>

La différence essentielle liée à l'évolution sanitaire porte sur la capacité autorisée dans chaque auditoire. Les auditoires peuvent être utilisés en une place sur 3, sans limite maximum imposée (remplissage à hauteur d'un tiers des places donc).

Sujet	Protocole
<b>Absences/maladies/quarantaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants sous certificat médical (quelle que soit la cause), convoqués pour leur vaccination contre la COVID ou en quarantaine pour cause de COVID doivent se signaler à leur faculté au plus tard la veille du jour de l'examen selon les modalités prévues par celle-ci.</li> <li>• Les étudiants qui présentent des symptômes compatibles avec la COVID (et qui ne seraient pas sous certificat médical) doivent se signaler à leur faculté le plus rapidement possible et ne pas se présenter à l'examen.</li> <li>• Les étudiants détectés positif à la Covid-19 lors d'un test réalisé en dehors de l'ULB doivent se signaler à l'adresse <a href="mailto:covid@ulb.be">covid@ulb.be</a>.</li> <li>• Il est fortement recommandé à chacune et à chacun de participer une fois par semaine au testing salivaire qui est mis en place sur nos campus depuis plusieurs mois (<a href="https://actus.ulb.be/fr/actus/tests-salivaires-a-lulb">https://actus.ulb.be/fr/actus/tests-salivaires-a-lulb</a>).</li> <li>• Si vous avez séjourné plus de 48h à l'étranger avant de passer un examen, veillez à suivre strictement les mesures recommandées par les autorités fédérales.</li> <li>• Pour les étudiants qui disposent d'un motif d'absence valable à l'examen (raisons ci-dessus exclusivement), le titulaire tentera, dans la mesure des disponibilités des horaires, d'organiser un examen de rattrapage avant la fin de la session.</li> </ul>

<b>Note de présence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants qui souhaitent une note de présence ne doivent pas se déplacer. Une absence à l'examen sera automatiquement considérée comme une note de présence.</li> </ul>
<b>Matériel à emporter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le jour de votre examen, veuillez à emporter : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Votre masque (voir ci-dessous).</li> <li>○ Votre matériel de désinfection (gel et lingette).</li> <li>○ Votre carte d'identité et votre carte d'étudiant.</li> <li>○ De quoi écrire.</li> <li>○ Pour le reste du matériel autorisé ou non, référez-vous aux consignes des titulaires.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Port du masque et visière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivant le protocole ministériel du 24/8, <b>le port du masque est obligatoire pour tous, pour tous déplacements sur les campus, à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments.</b> Le port du masque est donc <b>obligatoire durant toute la durée de l'examen.</b></li> <li>• Le port du masque peut être accompagné du port de la visière. Le port de la visière est facultatif et <b>ne remplace pas</b> le port du masque.</li> <li>• Les étudiants qui ne peuvent pas porter le masque pour des raisons médicales doivent être en possession d'un certificat qui l'atteste. Le port d'une visière en plexiglas est alors obligatoire.</li> <li>• Si un.e étudiant.e ne porte pas ou refuse de porter le masque sans disposer de certificat médical et sans s'être annoncé, sa présence ne sera pas autorisée dans l'auditoire et il ne se verra pas proposer d'examen de remplacement. Il sera alors considéré comme absent.</li> </ul>
<b>Désinfection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque personne qui entre dans un bâtiment de l'ULB doit se désinfecter les mains (distributeurs mécaniques ou individuel). Du gel désinfectant sera présent dans le hall d'entrée du bâtiment.</li> <li>• Chaque étudiant se présentera en possession de son matériel de désinfection (gel et lingette).</li> <li>• Chaque étudiant désinfectera sa tablette / son poste de travail (salle de préparation, salle d'examen) avant son utilisation.</li> </ul>
<b>Circulation dans les bâtiments</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la mesure du possible, les circulations se feront à sens unique.</li> <li>• Au besoin, les parcours seront fléchés de manière à optimiser les parcours jusqu'à l'auditoire (ou la zone d'accueil) et limiter les contacts.</li> <li>• Il est demandé de bien respecter les consignes de gestion des flux dans les auditoriums (signalétique sens unique qui gère les entrées et sorties dans la plupart des auditoriums).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au besoin, une zone d'accueil sera organisée qui permettra aux participants de patienter dans le respect des règles de distanciation (1,5m).</li> </ul>
<b>Installation dans l'auditoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les auditoriums ne peuvent, en aucun cas, être utilisés à plus d'une place sur trois.</li> <li>• Il n'y a plus de restriction liée au nombre d'étudiants maximum dans un auditoire (remplissage à hauteur d'un tiers des places donc).</li> </ul>
<b>Durée de l'examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La durée maximum de l'examen n'excédera pas 3 heures, installation des étudiants comprise.</li> <li>• Entre deux examens se déroulant dans un même auditoire, une heure de battement est systématiquement prévue.</li> </ul>
<b>Aération des auditoriums</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les portes resteront ouvertes durant toute la durée de l'examen, quel que soit l'auditoire. Cela évite également de toucher les poignées de portes.</li> <li>• L'aération mécanique (pulsion-extraction) tournera « en continu » dans tous les auditoriums équipés.</li> <li>• L'aération naturelle sera assurée dans tous les autres : ouverture des fenêtres toutes les 1h30, par le personnel de surveillance (prévoyez donc des vêtements chauds).</li> </ul>
<b>Etudiants à besoins spécifiques (EBS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque étudiant·e ayant obtenu le statut EBS-ESH peut faire la demande à la <a href="#">cellule EBS/ESH</a> de passer <u>un examen présentiel</u> dans un local surveillé sur chaque campus lui permettant la mise en œuvre des aménagements raisonnables (tiers-temps, ordinateur, ...). Les salles permettront le respect des règles de distanciation (1 place sur 3). Sauf exception justifiée, il n'y aura pas de plexi disponible dans la salle d'examen.</li> </ul>
<b>Bibliothèques</b>	<p>Les bibliothèques seront accessibles pendant la durée des examens. Des salles d'étude silencieuses complémentaires seront organisées sur les campus du Solboch, La Plaine et Erasme.</p> <p>Voir horaires et informations détaillées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bibliothèques : <a href="https://actus.ulb.be/fr/actus/covid-19-etudiant-e-s#Bibliotheques">https://actus.ulb.be/fr/actus/covid-19-etudiant-e-s#Bibliotheques</a></li> <li>• Salles d'étude : <a href="https://actus.ulb.be/fr/actus/covid-19-acc-aux-salles-detude-et-aux-salles-de-travail">https://actus.ulb.be/fr/actus/covid-19-acc-aux-salles-detude-et-aux-salles-de-travail</a></li> </ul>
<b>Soutien aux apprentissages</b>	<p>Le service d'accompagnement aux apprentissages propose aux étudiants des trucs et astuces pour préparer et présenter les examens en fonction de leurs modalités. Les étudiants peuvent s'entraîner avec l'outil test et participer à des simulations d'examen (examen blanc, etc. ). N'hésitez pas à orienter les étudiants vers le site « <a href="#">Acteurs de votre réussite</a> ».</p>
<b>Gestion des visites de copies</b>	<p>En 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une séance d'explication des réponses à l'attention des étudiants. Les étudiants doivent s'y inscrire.</li> <li>• Pour ceux qui le désirent, <u>à condition d'avoir participé à la séance précédente</u>, un rendez-vous pourra être pris avec l'enseignant pour une analyse de sa copie.</li> </ul>